

Plan d'action du Nouveau-Brunswick relatif aux projets complémentaires en matière de langues officielles dans l'enseignement - 2005-2006

Préambule

La province du Nouveau-Brunswick vise à travailler de concert avec les différents partenaires du secteur de l'Éducation pour mettre en place un certain nombre de projets pilotes qui lui permettront de jeter un regard sur l'avenir pour orienter son action dans le domaine des langues officielles.

Le Nouveau-Brunswick a défini deux plans d'action distincts de quatre ans pour les langues officielles dans l'enseignement dans le cadre de l'*Entente Canada – Nouveau-Brunswick relative à l'enseignement en français langue première et pour l'enseignement du français langue seconde – 2005-2006 à 2008-2009*. Le plan d'action relatif aux programmes réguliers a pour objet principal le maintien des structures et pratiques gagnantes déjà en place et l'amélioration de la qualité des apprentissages. Le plan d'action relatif aux stratégies additionnelles vise à améliorer la qualité des programmes existants d'enseignement en français pour soutenir les objectifs du Plan d'action du Canada pour les langues officielles.

L'entente relative aux projets complémentaires du Nouveau-Brunswick pour 2005-2006 propose une orientation vers la recherche-action qui devrait permettre aux principaux intervenants du domaine de l'Éducation de la province de penser et de fonctionner dans un environnement innovant et d'examiner de nouvelles façons de faire. Le présent plan d'action tient lieu du volet «recherche appliquée» de ses actions en matière d'enseignement en français et du français. Il complète bien les efforts consentis par le Nouveau-Brunswick dans le domaine des langues officielles dans l'enseignement.

Les projets et activités proposés dans le cadre des contributions complémentaires pour 2005-2006 démontrent un caractère novateur, comportent des éléments de recherche-action et s'appuient sur le cadre de projets pilotes provinciaux en visant une généralisation à moyen terme. Ces projets sont particulièrement importants pour guider le renouvellement des pratiques actuelles et alimenter la réflexion des opérateurs. Ils contribueront à soutenir les priorités du Protocole d'entente, notamment la promotion de la recherche sur l'enseignement dans la langue française.

Le projet « École au cœur de la communauté » s'adresse au milieu scolaire de la maternelle à la douzième année. Il vise la croissance et la qualité des programmes et l'enrichissement culturel des milieux scolaires francophones à tous les niveaux d'enseignement. Ce projet pilote s'ouvre sur de nouvelles manières de travailler. Il saura sûrement influencer les pratiques futures dans le domaine de l'enseignement aux francophones à travers le Canada.

Le projet « Programme d'insertion professionnelle » s'adresse aux nouveaux enseignants en milieu scolaire de la maternelle à la douzième année. En plus de rejoindre étroitement les priorités du Protocole d'entente, plus particulièrement la croissance et la qualité des programmes et l'enrichissement culturel des francophones du Nouveau-Brunswick à tous les niveaux d'enseignement, il permettra aux nouveaux enseignants de mieux comprendre les défis et les enjeux des francophones de la province. Entre autres, les enseignants connaîtront mieux les identités langagières et culturelles des jeunes et pourront par le fait même préparer des interventions pédagogiques mieux adaptées à cette clientèle.

Le projet de « Gestion intégrée des zones côtières » permettra au campus de Shippagan de l'Université de Moncton, qui a récemment mis sur pied l'Institut de recherche sur les zones côtières, d'offrir un nouveau programme adapté à la clientèle et répondant à un besoin réel de la population régionale, provinciale et même nationale. Le projet a aussi le mérite d'être novateur et d'appuyer la recherche et une approche intégrée dans la formation à l'Université de Moncton des futurs gestionnaires qui devront oeuvrer au sein des collectivités côtières.

Enfin, le projet « Consortium pour la conception, la production et la diffusion de matériel didactique » soumis par les instances du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick a le mérite d'associer d'autres régions du pays à combler certains besoins en matière de ressources didactiques en français au niveau collégial. Il permet de capitaliser sur les investissements dans les langues officielles dans l'enseignement pour développer des partenariats et augmenter la collaboration entre les provinces et territoires. Il favorise ainsi la mise en commun de ressources et d'expertises provenant des diverses instances.

Conclusion

Le ministère des Affaires intergouvernementales, le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation, ainsi que toutes leurs composantes, s'engagent à travailler de près avec leurs élèves, leurs étudiants, les parents et leurs conseils respectifs pour mettre en œuvre, conformément à l'entente, les diverses composantes présentées ci-après.

PLAN D'ACTION - 2005-2006
CONTRIBUTIONS COMPLÉMENTAIRES

SECTEUR PRIMAIRE ET SECONDAIRE					
MESURES	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT PRÉVU		
			Provincial	Fédéral	TOTAL
I. QUALITÉ DES PROGRAMMES ET ENRICHISSEMENT CULTUREL DU MILIEU SCOLAIRE					
1.1 Initiatives d'enrichissement culturel / enracinement communautaire de l'école					
1.1.1 École au cœur de la communauté Enrichir la programmation existante dans 5 écoles pilotes, en offrant davantage de possibilités d'apprentissage positives pour les enfants d'âge préscolaire, des perspectives améliorées pour la jeunesse après la classe et l'acquisition continue du savoir pour les adultes.	Amélioration du taux de recrutement et de rétention et de la réussite académique et identitaire des élèves inscrits dans les cinq écoles pilotes.	Une planification globale détaillée est établie pour la durée de projet pilote et mise en œuvre. Les liens entre l'école et la communauté sont développés. Le taux de recrutement et de rétention d'ayants droit dans les écoles pilotes. Les résultats académiques des élèves fréquentant les écoles pilotes.	0 \$	520 000 \$	520 000 \$
Total partiel – Qualité des programmes			0 \$	520 000 \$	520 000 \$
II. PERSONNEL ENSEIGNANT ET SERVICES D'APPUI À L'ENSEIGNEMENT					
2.1 Initiatives de formation initiale / continue en enseignement en français et services d'appui					
2.1.1 Programme d'insertion professionnelle Accompagner les enseignants francophones qui entrent dans la profession pour les préparer à mieux répondre aux défis spécifiques de la communauté francophone de la province.	Meilleure compréhension par les nouveaux enseignants de la réalité des écoles francophones de la province et des défis spécifiques qu'elles doivent relever.	Plus grande connaissance des défis spécifiques chez les nouveaux enseignants. Meilleure préparation des enseignants pour travailler avec les élèves francophones. Plus grande appréciation du milieu.	439 500 \$	0 \$	439 500 \$
Total partiel – Personnel enseignant			439 500 \$	0 \$	439 500 \$

SECTEUR UNIVERSITAIRE					
MESURES	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT PRÉVU		
			Provincial	Fédéral	TOTAL
III. AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES					
3.1 Développement de nouveaux programmes					
<p>3.1.1 Gestion intégrée des zones côtières Assurer l'implantation du Baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières.</p> <p>Mettre en place la structure de coordination nécessaire au Centre d'excellence en gestion intégrée des zones côtières.</p>	<p>Formation accrue dans le domaine des zones côtières.</p> <p>Augmentation de la recherche dans les domaines de pointe liées aux milieux côtiers.</p> <p>Augmentation des partenariats avec les autres centres de recherche oeuvrant dans ces domaines au Canada et ailleurs.</p>	<p>Le nombre d'inscriptions à la formation dans le domaine des zones côtières.</p> <p>Le nombre de recherches dans le domaine de pointe liées aux milieux côtiers.</p> <p>Le nombre de partenariats établis avec les autres centres de recherche dans ces domaines au Canada et ailleurs.</p>	438 750 \$	315 000 \$	753 750 \$
SECTEUR COLLÉGIAL					
3.2 Développement et partage de ressources pédagogiques adaptés					
<p>3.2.1 Consortium pour la conception, la production et la diffusion de matériel didactique Mettre sur pied un consortium pour la conception, la production et la diffusion de matériel didactique.</p>	<p>Augmentation des ressources didactiques dans la programmation collégiale offerte en français au Canada.</p> <p>Identification des besoins en matière de traduction, d'adaptation et de développement de matériel pédagogique selon les disciplines et les programmes d'études postsecondaires collégiales offerts en français.</p>	<p>Le consortium est mis sur pied, prêt à fonctionner et à assurer son mandat.</p>	190 000 \$	165 000 \$	355 000 \$
Total partiel – Amélioration/accès postsecondaire			628 750 \$	480 000 \$	1 108 750 \$
TOTAL GLOBAL			1 068 250 \$	1 000 000 \$	2 068 250 \$